

Représentants du personnel au CSE

(Santé, Sécurité et Conditions de Travail)

OBJECTIF GENERAL

Permettre aux membres de la délégation du personnel du CSE de bénéficier de la formation nécessaire à l’exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail conformément à l’Article L 2315-18 du Code du Travail.

OBJECTIFS OPERATIONNELS/COMPETENCES VISEES

A l’issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Connaître les attributions et le fonctionnement du CSE Définir le SSCT



mettre en place un CSE



Savoir quand est consulté le CSE



Communiquer et promouvoir le rôle et les missions du CSE au sein de son entreprise Connaître les enjeux de la prévention



Connaître les différents acteurs de la prévention Analyser AT-MP



Organiser et retranscrire une visite sécurité



Évaluer les risques et proposer des actions correctives



PROGRAMME

# Les enjeux de la prévention

Hygiène, sécurité et conditions de travail Responsabilité civile et pénale



# Les acteurs de l'hygiène et sécurité

Acteurs internes et externes (Inspection du Travail, CARSAT, médecin du travail...) Encadrement : délégation de pouvoir



# Les Prérogatives du CSE en matière de SSCT

Aspect réglementaire, le fonctionnement



Les rôles et missions, les responsabilités et les limites



Savoir privilégier le dialogue social et accompagner les transformations par la concertation



# Communiquer et promouvoir le CSE en SSCT

1. **Cadre réglementaire**

Danger grave et Imminent,



Sources du Code du Travail, Programme annuel de prévention…



# Étudier les accidents du travail

Définitions AT/MP, accident de trajet, TF/TG, enjeux



Résolution des problèmes par la méthode de l’arbre des causes



# La Visite Sécurité

Facteurs potentiels d’accidents Les moyens d’observation



Savoir échanger avec les salariés



Savoir aborder les sujets et argumenter en réunion



# Analyser une Situation de Travail

Les principaux types de risques



Identification, analyse, hiérarchisation des risques et réalisation du Document unique Principes généraux de prévention



Mesures de prévention, cotation et mesure de l’efficacité Pénibilité au travail



Fiche pédagogique mise à jour le 05 mai 2025

**Moyens pédagogiques**

Échanges théoriques commentés et illustrés par des cas concrets. Participation active des stagiaires au travers d’ateliers pratiques et de quiz

**Intervenant**

Formateur Expert en Prévention des Risques

**Durée / Nombre de stagiaires**

5 jours soit 35 heures,

De 1 à 13 stagiaires

**Public concerné**

Toute personne élue au CSE

**Pré-requis**

Pas de pré-requis

**Dates, lieu et tarif**

Sur convention

**Délais d'accès**

3 mois sous réserve de disponibilité du client

**Document délivré en fin de formation**

Remise d’une attestation de formation attestant l’acquisition des compétences attendues.

**Évaluation des connaissances acquises**

Quiz final

**Modalités d’accès handicap**

Si la formation se déroule dans les locaux mis à disposition par AdoxaPrev, elle pourra être rendue accessible aux personnes en situation de handicap. AdoxaPrev prendra les dispositions en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire afin d'adapter les modalités pédagogiques.